



Mesures à prendre pour une bonne transition vers l'agriculture biologique

La transition de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique exige de nombreux changements, dont l'un des principaux est la manière de penser des agriculteurs. Les approches conventionnelles ont souvent recours à des solutions à action rapide, qui ont malheureusement le défaut de traiter rarement la cause du problème. Les agriculteurs en transition passent généralement trop de temps à se préoccuper de remplacer les matières synthétiques par des produits biologiques permis, au lieu d'envisager des pratiques agronomiques fondées sur une bonne gestion et des stratégies de prévention. Les mesures suivantes devraient aider les agriculteurs dans leur processus de transition vers l'agriculture biologique.

A) Connaissez les éléments fondamentaux de l'agriculture biologique et les normes biologiques

Puisque les systèmes de production biologique sont fondés sur le savoir, les nouveaux exploitants et les producteurs en transition doivent se familiariser avec des pratiques agricoles adéquates et durables. Les producteurs en transition doivent être prêts à lire les documents pertinents, à effectuer leurs propres essais et à participer aux activités de formation formelles et informelles.

Comme il a déjà été mentionné, le passage de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique ne se résume pas au simple remplacement des matières synthétiques par des matières biologiques permises. L'agriculture biologique est un système global qui repose sur des pratiques saines inspirées de stratégies préventives. La prévention est l'élément fondamental de la production biologique, car le producteur biologique n'a pas une très grande liste de solutions à sa disposition pour régler certains problèmes.

Les nouveaux producteurs biologiques doivent connaître la « norme biologique » et savoir ce qui est permis ou interdit. Si on ne répond pas aux exigences, la période de transition risque d'être prolongée et la certification retardée. En 1999, l'Office des normes générales du Canada (ONGC), a publié la première édition de la Norme nationale du Canada sur l'agriculture biologique. Le Canada devient donc l'un des premiers pays au monde à atteindre cette étape clé. Ces normes servent de lignes de conduite pour garantir aux consommateurs l'intégrité des produits biologiques. Le 2 septembre 2006, l'ONGC a annoncé l'adoption de la deuxième édition de la Norme nationale du Canada sur l'agriculture biologique. La nouvelle édition contient deux documents, soit les Principes généraux et normes de gestion (CAN/CGSB-32.310-2006), de même que les Listes des substances permises (CAN/CGSB-32.311-2006). Ces documents sont disponibles sur le site Web de l'ONGC à l'adresse suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/cgsb/on_the_net/organic/index-f.html

B) Déterminez les ressources qui peuvent vous être utiles

Les producteurs biologiques sont généralement très ouverts à partager leurs connaissances. Un bon mentor doit pouvoir communiquer aux producteurs en transition des connaissances et une expérience pratique, en plus de suggérer la lecture de documents utiles. Les mentors peuvent identifier à l'avance les

difficultés auxquelles les agriculteurs en transition seront confrontés. Ils peuvent aussi fournir une liste de fournisseurs de produits permis en agriculture biologique qui sont souvent difficiles à trouver. Les producteurs devraient également communiquer avec des agronomes, des vétérinaires et d'autres conseillers agricoles et financiers qui peuvent leur fournir des moyens pour améliorer leurs pratiques agricoles.

L'Internet est une source d'information inestimable, surtout pour les nouveaux agriculteurs biologiques car on y trouve toutes sortes de documents rédigés par un grand nombre d'organismes biologiques et écologiques tels que :

- Le Centre d'agriculture biologique du Canada (OACC),
<http://www.organiccentre.ca>
- Le Réseau régional de l'industrie biologique du Canada atlantique (ACORN),
<http://www.agrireseau.qc.ca/agriculturebiologique/>
- Le Canadian Organic Growers (COG),
<http://www.cog.ca/>
- Le Certified Organic Associations of British Columbia (COABC),
<http://www.certifiedorganic.bc.ca/>
- Le National Sustainable Ag. Info.Service/Appropriate Technology Transfer for Rural Areas (ATTRA), <http://www.attra.org/>
- Le Sustainable Agriculture Research and Education (SARE),
<http://www.sare.org/>
- L'Agri-réseau/agriculture biologique – Québec.
<http://www.agrireseau.qc.ca/agriculturebiologique/>

Songez à vous joindre à un organisme ou à un réseau biologique pour faciliter les échanges d'information.

C) Planifiez bien votre transition

Mettez au point un plan de transition assorti de buts précis et réalistes. Le plan doit indiquer clairement les diverses mesures à prendre pour se convertir à l'agriculture biologique, et devrait également inclure un calendrier d'exécution réaliste. Déterminez vos points forts et vos points faibles, et trouvez les moyens d'atténuer les points faibles tout en mettant à profit les points forts. Le volet de gestion des affaires du plan de transition doit comprendre un budget pluriannuel et une stratégie de commercialisation efficace et réaliste. Assurez-vous que la liste des dépenses est complète et inclut tous les préalables pour amorcer la transition, comme l'équipement de manutention, d'emballage et de transformation nécessaire pour les produits biologiques, ainsi que les équipements plus spécialisés de compostage, d'épandage et de sarclage. La demande pour les produits biologiques augmente constamment, mais les producteurs doivent s'assurer qu'ils ont un marché sûr pour les produits biologiques qu'ils prévoient cultiver.

Il est important de bien planifier, car on observe souvent une baisse de rendement au début de la période de transition, à un moment où l'on ne reçoit pas encore de primes pour les produits biologiques certifiés. Utilisez des rendements et des prix réalistes lorsque vous évaluez la faisabilité du projet.

Dans certains cas, il vaut mieux continuer d'appliquer des mesures conventionnelles au début de la transition, afin d'éviter une grande baisse de rendement qui pourrait compromettre le bon état financier de l'entreprise.

Les agriculteurs qui prévoient convertir leur élevage de bétail doivent généralement envisager la certification de leurs champs en premier. Cette mesure leur permet d'en apprendre davantage sur les exigences au niveau de l'élevage biologique, tout en commençant à produire des aliments biologiques pour leur bétail.

Même si les certificateurs biologiques veulent que la ferme au complet soit conforme à la norme biologique, les certificateurs accordent généralement plusieurs années aux agriculteurs pour effectuer la transition avant que toute la ferme soit entièrement certifiée.

La production en parallèle est une production simultanée de produits biologiques et conventionnels de même nature. Bien que ce type de production soit généralement déconseillé par les certificateurs, certains le permettent. Les producteurs qui pratiquent la production parallèle doivent être prêts à garder d'excellents dossiers pour assurer une bonne traçabilité et garantir l'intégrité biologique.

Une transition lente et bien structurée permet aux producteurs de maintenir un bon niveau de production et d'atténuer les risques financiers. Prenez votre temps, planifiez votre transition et évitez une approche trop brutale.

D) Connaissez vos sols et les façons de les améliorer

Puisque le sol est au cœur du système agricole biologique, il faut absolument que les nouveaux exploitants prennent connaissance des diverses caractéristiques et limites des sols présents sur leur ferme. Les caractéristiques des sols peuvent varier beaucoup d'un champ à l'autre. Les sols bien drainés qui ont une bonne fertilité, un bon taux de matière organique, un pH convenable, une bonne activité biologique, beaucoup de légumineuses fourragères ainsi que peu de mauvaises herbes et de ravageurs, constituent d'excellents terrains. Souvent ces champs sont les premiers à faire l'objet de transition et de certification.

Il existe de nombreux outils pour évaluer les sols. L'analyse chimique, physique et biologique des sols, les cartes de relevés pédologiques, les historiques de rendements des champs et l'évaluation du contenu en légumineuses des champs sont des outils très importants qui doivent être pris en considération au début de la transition. Les sols dégradés doivent faire l'objet d'une attention particulière.

L'agriculteur qui veut faire une production végétale sans faire d'élevage doit généralement trouver des sources d'amendements permises pour les sols, comme le fumier, le compost, la poudre de roche et les suppléments d'azote, de phosphore, de potassium et d'éléments mineurs. Même avec les meilleures rotations culturales qui incluent des engrais verts comme les légumineuses (plantes fixatrices d'azote), le nouveau producteur biologique pourrait avoir des problèmes s'il veut obtenir des rendements optimaux sans enrichir le sol de fumier, de compost et d'autres amendements d'appoint. Quand ces amendements sont difficiles à trouver ou coûteux, le producteur devrait considérer l'intégration de l'élevage de bétail pour subvenir à ses propres besoins.

N'oubliez pas qu'en production biologique, l'agriculteur doit être en mesure de recycler les éléments nutritifs grâce à une bonne gestion des éléments fertilisants. On procède au recyclage en faisant une bonne utilisation du fumier, du compost, des rotations de cultures et de plantes de couverture (engrais verts, cultures dérobées et plantes fixatrices d'azote) et en réduisant les pertes d'éléments fertilisants causées par

le lessivage, la fertilisation excessive et les mauvaises conditions d'entreposage, de manutention et d'épandage de fumier et de compost.

E) Déterminez les cultures ou les animaux d'élevage qui conviennent à votre situation

Avant de sélectionner une production quelconque, végétale ou animale, il faut considérer divers facteurs :

- Le degré de difficulté pour faire la culture ou l'élevage de façon biologique,
- Les caractéristiques des sols présents sur la ferme,
- Les conditions climatiques régionales,
- Le niveau de la demande pour le produit,
- Les exigences de mise en marché,
- Le capital nécessaire,
- Les prix courants pour les produits conventionnels, de transitions et biologiques,
- La rentabilité compte tenu de la charge de travail additionnelle.

F) Développez de bonnes rotations de cultures

Après avoir choisi les cultures, planifiez attentivement la rotation des cultures et utilisez les plantes de couverture les plus appropriées (engrais verts, plantes couvre-sol d'hiver, cultures dérobées, cultures étouffantes et autres). Les rotations culturales sont des outils de gestion très importants en agriculture biologique. Elles peuvent interrompre les cycles biologiques des ravageurs, supprimer les mauvaises herbes, assurer et recycler la fertilisation, ainsi qu'améliorer la structure et l'état physique et biologique des sols. On peut aussi insérer des cultures commerciales « cash crop » à la rotation pour générer des revenus supplémentaires.

Pour certaines fermes, la disponibilité des terres peut être un facteur limitatif pour la planification des rotations. Le plan de transition doit donc comprendre des stratégies en matière de rotation culturale. La réaction face aux pressions externes, comme les possibilités de nouveaux marchés, peut aussi avoir un grand impact sur les rotations des cultures, donc les agriculteurs doivent examiner les répercussions des nouvelles cultures sur leur rotation culturale et sur la disponibilité de leurs terres agricoles.

G) Déterminez les ravageurs éventuels et les méthodes de lutte

Il importe de connaître les principaux ravageurs de la culture, leur cycle biologique et les mesures de lutte appropriées. En fait, même si on utilise de bonnes techniques préventives, plusieurs ravageurs peuvent nuire significativement à certaines cultures, comme le doryphore de la pomme de terre en production de tubercules, le chrysomèle du concombre en production de cucurbitacées (concombre, courge et melon), l'altise en production de nouveaux semis, ainsi que l'anthonome de la fleur du fraisier et la punaise terne en production de fraisiers.

Il existe plusieurs mesures disponibles qui permettent d'atténuer la pression exercée par les ravageurs, comme la rotation des cultures, le choix des variétés, les paillis flottants, les cultures dérobées, les brûleurs, l'introduction d'insectes utiles, les biopesticides et les pesticides inorganiques. Les producteurs en transition doivent être prêts à utiliser et expérimenter quelques-unes de ces options. Lorsque

l'agriculteur considère une nouvelle production, il devrait discuter des problèmes phytosanitaires avec des agronomes, des spécialistes de la lutte intégrée ou des producteurs biologiques établis, afin d'optimiser ses chances de succès.

Ces dernières années, les options de contrôle biologique sont beaucoup plus nombreuses et accessibles. Les producteurs biologiques ont désormais accès à divers produits efficaces, comme de nouveaux produits antiparasitaires à base de B.t., de spinosad et d'argile.

On entend souvent dire que les types de mauvaises herbes présentes à la ferme évoluent avec le temps quand les producteurs modifient leur système de production. Ces derniers doivent donc effectuer des changements au niveau des techniques de contrôle de ces nouvelles mauvaises herbes. En suivant l'évolution de la population de mauvaises herbes, les producteurs peuvent améliorer leur rotation culturale et adopter d'autres mesures de lutte.

Quant à l'élevage de bétail biologique, les éleveurs doivent offrir des soins attentifs qui assurent la santé animale et répondent aux besoins comportementaux du bétail. En appliquant de bonnes pratiques sanitaires au troupeau, les agriculteurs ont rarement besoin de recourir à la médecine conventionnelle. Les éleveurs biologiques doivent cependant chercher à se familiariser avec d'autres solutions comme les thérapies à base de plantes médicinales et d'huiles essentielles, l'homéopathie et les produits promoteurs du système immunitaire (probiotiques, algues marines).

H) Soyez prêt à faire vos propres essais à la ferme

L'agriculteur biologique doit continuellement essayer des pratiques agronomiques nouvelles ou innovatrices. Il doit évaluer régulièrement diverses méthodes et produits, telles que l'utilisation d'engrais verts et d'amendements pour les sols et des produits alternatifs de lutte antiparasitaire. Soyez prêt à essayer de nouvelles approches.

I) Soyez prêt à tenir de bons registres

La tenue de registres est l'une des plus importantes conditions pour assurer l'intégrité biologique. Les agriculteurs doivent normalement tenir un relevé détaillé de la production, de la transformation et de la commercialisation. Ces informations comprennent tout ce qui entre sur la ferme et qui en ressort. Des inspecteurs indépendants visitent la ferme chaque année et exigent que les agriculteurs présentent la documentation précitée durant l'inspection de l'exploitation agricole. Quand les exigences en matière de tenue de registres sont connues et que la procédure de rapport est établie, la tenue de registres n'est qu'une formalité.

J) Évitez les erreurs courantes suivantes:

- Sous-estimer la nécessité d'établir un bon plan de transition et de bonnes stratégies de commercialisation.

- Sous-estimer la nécessité de bien connaître la norme biologique. Il faut bien connaître la norme pour savoir ce qui est permis ou interdit.
- Ne pas se soucier de la prévention. Les agriculteurs en transition doivent songer à améliorer leurs rotations de cultures, leurs compétences en gestion des sols et des cultures, et leurs pratiques d'élevage (programmes d'alimentation et de santé de troupeau, gestion des pâturages, et installations d'élevage).

K) Autre documentation:

Introduction à l'agriculture biologique certifiée :

Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole, www.farmcentre.com

Guide de transition en agriculture biologique :

Fédération d'agriculture biologique du Québec, www.agrireseau.qc.ca

Transitioning to Organic Production :

Sustainable Agriculture Network/ Sustainable Agriculture Research and Education (SARE),
www.sare.org/bulletin/organic

septembre 2006